



Communiqué de presse d'Initiative Citoyenne

Le vaccin Synflorix de GSK, retiré du marché en catimini: pour quelles raisons, le saura-t-on un jour?

Le vaccin Synflorix de GSK, autorisé en Europe en 2009¹, était arrivé sur le marché belge en **2010**.² Dirigé contre 10 souches de pneumocoques pour "faire contrepoids" au très lucratif et très utilisé vaccin Prevenar de Wyeth, **il avait été évalué positivement par nos grands experts** du Conseil Supérieur de la Santé en octobre 2010³ et du Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) en mai 2011.⁴ A peine un an plus tard, nous apprenons, via le site du Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP)⁵ ainsi que celui de l'Agence belge des Médicaments⁶ que le vaccin Synflorix a été **retiré du marché en décembre 2012**.

Fort étrangement, aucun article sur internet ne détaille, à notre connaissance, **LES RAISONS REELLES de ce retrait du marché plus que précipité** puisque ce vaccin n'aura donc "vécu" que 2 ans mais tué et amoché en contrepartie combien d'enfants? (Cf plusieurs rapports de décès d'enfant ayant reçu Infanrix hexa + **Synflorix** dans le récent document confidentiel sur l'Infanrix Hexa.)⁷

Il est tout de même frappant de constater, par comparaison, que lorsqu'un défaut de nature à impacter la sécurité de tel ou tel modèle de voiture apparaît, tous les propriétaires en sont dûment informés avec rappel dans les plus brefs délais de leur véhicule à des fins élémentaires de vérification alors que **pour les vaccins, tout retrait s'effectue de façon opaque, sans aucun égard pour les gens ayant déjà reçu ces produits et ce, dans le seul et unique but de ne pas écorner la sacrosainte image des vaccinations**, et pour cause, puisque les firmes ont encore près de 300 projets de nouveaux vaccins dans les années à venir⁸ !

Avec l'Hexavac de Sanofi déjà, le retrait du vaccin avait été effectué en 2005 **sous de faux prétextes, avec la complicité de l'Agence Européenne du Médicament** qui avait ainsi aidé la firme Sanofi à expliquer ce retrait par une efficacité insuffisante d'une des valences du cocktail alors qu'il s'agissait en réalité de raisons sécuritaires, pour cause de morts par œdèmes cérébraux du nourrisson, comme explicité dans le récent livre de la journaliste française Virginie Belle (« Faut-il faire vacciner son enfant ? »)⁹

Nous voudrions aussi rappeler que GSK n'avait écopé que d'une amende de 70 000 euros en janvier 2012 suite à ses **tests illégaux de son vaccin Synflorix sur des enfants cobayes argentins** dont 14 sont décédés dans le cadre de ces essais cliniques. A cette époque, plusieurs journaux avaient alors relayé que ces décès étaient tous survenus « dans le groupe placebo », preuve s'il en était encore besoin que les placebos sont faux et les essais cliniques complètement biaisés dès le départ.¹⁰ Les véritables raisons de ces décès n'ont pas du tout été élucidées et plusieurs autopsies n'ont d'ailleurs même pas été réalisées ! Plusieurs parents ne voulaient pas qu'on vaccine leurs enfants mais on leur a forcé la main, certains enfants ayant même été vaccinés malades!¹¹

¹ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Synflorix--EPAR--U.E---AMM-en-2009.pdf>

² <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/AFMPS-nouveau-synflorix-2010.pdf> (cf p. 7/10)

³ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/dec-2011/Rapport-CSS-oct.-2010--pneumocoques-.pdf>

⁴ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/KCE--rapport-vaccins-pneumococciques--2011-.pdf>

⁵ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/CBIP-retrait-Synflorix-decembre-2012.pdf>

⁶ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/AFMPS-Synflorix-retrait-dec.-2012.pdf>

⁷ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/confid.pdf>

⁸ <http://www.initiativecitoyenne.be/article-presque-300-nouveaux-vaccins-en-preparation-104391967.html>

⁹ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/Dessous-de-l-hexavac--livre-Virginie-Belle-.pdf>

¹⁰ <http://www.initiativecitoyenne.be/article-test-illegaux-de-gsk-sur-des-enfants-argentins-14-deces-et-une-amende-seulement-96751227.html>

¹¹ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/COBAYES-HUMAINS--Argentine--Synflorix.pdf>

Initiative Citoyenne réclame donc de la part du CBIP, de l'AFMPS et des Ministres concernés **des explications sur les raisons EXACTES du retrait précipité de ce vaccin Synflorix de GSK.**

En outre, Initiative Citoyenne demande aussi **la fin urgente de l'omerta en matière de vaccinations** et appelle tous les citoyens, toutes les personnalités politiques, tous les journalistes, tous les médecins et tous les autres professionnels de la santé et de la petite enfance, à se rendre ENFIN compte du véritable désastre éthique, moral et sécuritaire que représente la vaccination AVEUGLE et systématique des nourrissons telle que menée actuellement, après avoir été préalablement "expertisée" par de pseudo experts en conflits d'intérêts qui ne méritent vraiment plus la moindre confiance.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée, Sophie Meulemans